

Bilan sanitaire 2024

Date de publication

14 octobre 2024

## Bilan sanitaire Triticale



### Sommaire

1. Présentation du réseau d'épidémiosurveillance du triticale
2. Pression biotique
3. Bilan par bioagresseur et facteurs de risques phytosanitaires



Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture



# 1/ PRESENTATION DU RESEAU D'EPIDEMIOSURVEILLANCE DU TRITICALE

## Caractéristiques du réseau

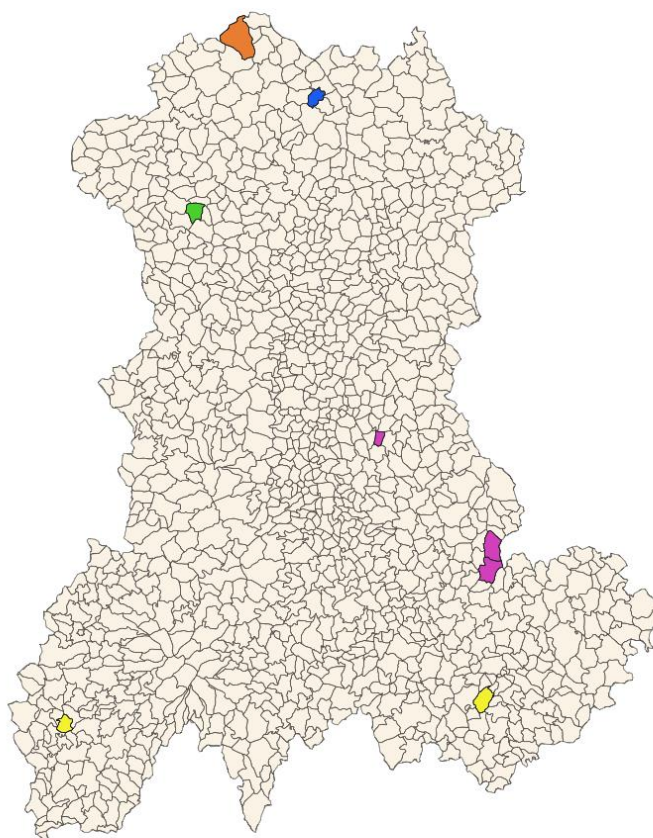
- 7 parcelles fixes observées à l'automne 2023 qui ont permis l'élaboration de 6 BSV entre le 08 novembre et le 13 décembre.
- 9 parcelles fixes observées au printemps 2024 qui ont permis l'élaboration de 9 BSV entre le 27 mars et 5 juin
- 4 parcelles flottantes au printemps

Ces 9 parcelles sont en conduite raisonnée. Une dixième parcelle déclarée n'a pas fait l'objet de suivis.

Du fait d'un nombre insuffisant de parcelles observées, il n'y a pas eu de bulletins les semaines 16 et 17. Nous travaillons à la résolution de ce problème.

**Attention, la CA 03 ayant repris le suivi triticales en 2023/2024 il faudra vous reporter aux analyses bilan publiées les années précédentes pour les historiques.**

## Localisation des parcelles de triticales suivies en Auvergne :

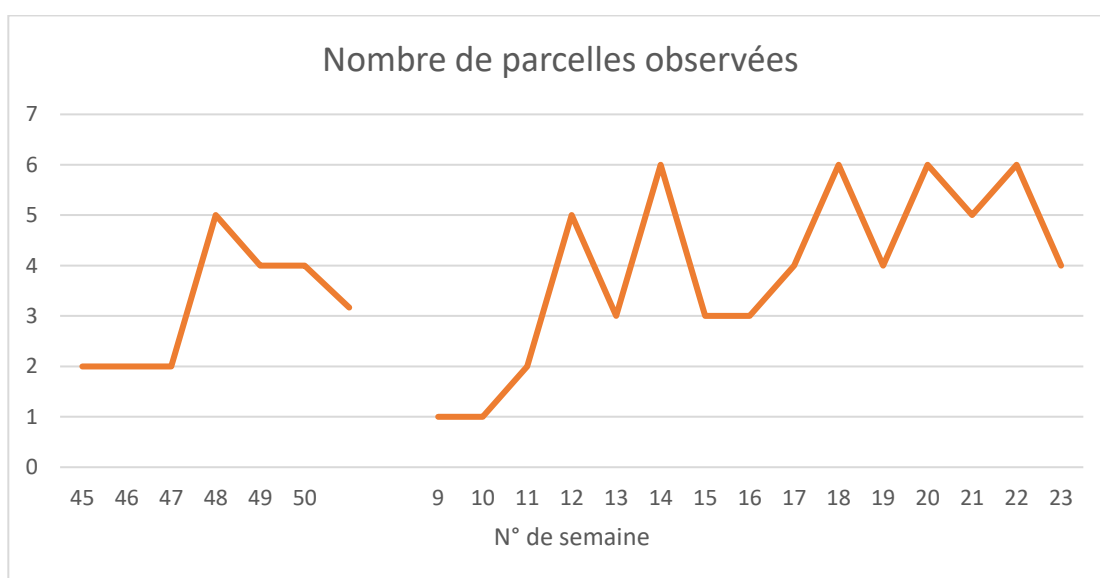


0 25 50 km

Réalisation : SAEET, Chambre d'agriculture de l'Allier, septembre 2024

## Historique du nombre de parcelles observées et du nombre d'observations

	2023/2024
Nbre de parcelles observées /semaine (automne)	3.2
Nbre moyen d'observations renseignées par parcelle (automne)	4
Nbre de parcelles observées / semaine (printemps)	3.9
Nbre moyen d'observations renseignées par parcelle (printemps)	10.1



## 2/ PRESSION BIOTIQUE

Automne	Qualification de la pression à l'automne 2023	Comparaison avec l'automne 2022
Cicadelles	Moyenne	=
Pucerons sur feuillage	Faible	<
Limaces	Faible	>
Campagnols + mulots	Faible	=
Oiseaux	Nulle	=
Taupins	Faible	=
Zabres	Nulle	=
Nématodes	Nulle	=
Mouches	Faible	=

Printemps maladies du pied	Qualification de la pression au printemps 2023	Comparaison avec le printemps 2022
Fusariose bas de tige	Faible	<
Piétin verse	Nulle	=
Piétin échaudage	Nulle à faible	=
Rhizoctone	Nulle à faible	=

Printemps maladies foliaires		
Rhynchosporiose	Moyenne à forte	=
Septoriose	Moyenne	>
Oïdium	Moyenne à forte	>
Rouille jaune	Nulle	=
Rouille brune	Faible	=
Charbon nu	Nulle	=
Ravageurs de fin de cycle		
Criocères	Faible	=
Pucerons	Faible	=
Mineuses	Faible	=





Pression inférieure (<), pression supérieure (>) ou égale (=)

**Adventices : aucune observation**

### 3/ BILAN PAR BIOAGRESSEUR ET FACTEURS DE RISQUES PHYTOSANITAIRES

#### Caractéristiques des variétés suivies :

Variétés	<i>Oidium</i>	<i>Rhynchosporiose</i>	<i>Rouille jaune</i>	<i>Rouille brune</i>
RAMDAM	5	6	6	8
RGT QUATERBAC	7	6	7	5
RGT RUTENAC	7	7	7	7
TRICANTO	6	6	7	6
BREHAT	6	7	8	6
ELICSIR	6	7	6	8

	Sensible
	Assez sensible
	Moyennement sensible
	Peu sensible

- Sensible – assez sensible – moyennement sensible – peu sensible

Plusieurs variétés ont été suivies, le tableau ci-dessus peut permettre d'expliquer les différences de pression sanitaire en fonction des variétés cultivées. Cette année, les variétés suivies sont : ELICSIR, RAMDAM, RGT RUTENAC, BREHAT, TRICANTO, RGT QUATERBAC.

#### Date de semis des parcelles suivies :

Du 8 octobre au 8 novembre.

#### Climatologie :

**Septembre 2023** : le mois de septembre 2023 a été marqué par des records de chaleur dans l'Allier. On relève par exemple 35.9° le 4 septembre à Charneil et 35.1° à Montbeugny le 10 septembre. Ce mois de septembre est également marqué par des précipitations importantes localement entre le 11 et 18 septembre, on relève par exemple 66 mm à Chareil-Cintrat dont 33 mm en une heure. Un deuxième passage pluvieux a arrosé tout le département jeudi 21, suivi d'averses vendredi 22 et samedi 23. Le retour aux conditions anticycloniques et au temps sec sur fin septembre permettra une première vague de semis.

**Automne 2023** : après un mois de septembre chaud, l'automne a débuté avec des températures exceptionnellement élevées et un temps sec jusqu'à mi-octobre. A partir de la mi-octobre un temps agité et extrêmement humide s'est installé sur la majeure partie de la France (dont l'Allier) mais toujours dans une ambiance encore souvent très douce. Les pluies ont fortement perturbé la suite des semis les décalant souvent sur la fin novembre. Pour les céréales qui étaient semées, l'hydromorphie, notamment en Sologne Bourbonnaise, a laissé des traces et en fin d'hiver, on constatait des parcelles avec des zones où les céréales avaient totalement disparu.

**Hiver 2023-2024** : l'hiver a été relativement doux, avec des températures souvent au-dessus des normales saisonnières. Quelques chutes de neige ont été observées en plaine en décembre.

**Printemps 2024** : les précipitations resteront importantes tout au long de la campagne entraînant dans leurs sillages une pression maladie importante : oïdium et rouille naine sur orge et rhynchosporiose et septoriose sur triticales. En revanche, ces pluies régulières ont perturbé les insectes et peu de dégâts ont été constatés. Il faut noter également un épisode de gel entre le 19 et 23 avril sur des cultures en avance de 10 à 15 jours. Ces températures impacteront les orges et dans une moindre mesure le blé et le triticales.

**Juin 2024** : le mois de juin a connu des températures élevées et des épisodes orageux fréquents.

Ces conditions ont compliqué la protection de la culture, ce qui a in fine affecté les rendements. Les rendements moyens sont de 39 qx dans l'Allier soit une baisse d'environ 18% par rapport à 2023 (source Agreste).

## Ravageurs d'automne

### 3.1 Cicadelles

Une seule parcelle suivie dans le Puy de Dôme avec 3 relevés de pièges sur les semaines 45, 48 et 50 avec seulement 2 cicadelles capturées la semaine 48.

Evolution du nombre de parcelles touchées en %

Automne	2023/2024
Cicadelles	100 (1)

( ) nombre de parcelle observées

### 3.2 Pucerons

Pas de signalements sur les 5 parcelles observées.

Evolution du nombre de parcelles touchées en %

	2023/2024
Pucerons sur feuillage	0

Une seule parcelle renseignée sur les viroses. Absence de symptômes.

### 3.3 Limaces

Pas de dégâts sur les 2 parcelles observées.

Evolution du nombre de parcelles touchées en %

Automne	2023/2024
Limaces	0

### 3.4 Autres ravageurs

**Mouches** : non signalées sur 3 parcelles observées

**Campagnols et mulots** : non signalés sur 1 parcelle observée.

**Oiseaux** : non signalés sur 3 parcelles renseignées.

**Taupins** : signalés dans 2 parcelles sur 3 parcelles renseignées. (Trace présence 1%)

**Zabres** : non signalés sur 3 parcelles renseignées.

**Nématodes** : non signalés sur 1 parcelle renseignée.

Evolution du nombre de parcelles touchées en %

Automne	2023/2024
Campagnols + Mulots	0 (1)
Oiseaux	0 (3)
Taupins	66.6 (3)
Zabres	0 (3)
Nématodes	0 (1)
Mouches	0 (3)

( ) nombre de parcelles renseignées.

## Maladies

### Automne

Aucun signalement de maladie à l'automne.

### Printemps

#### **3.5 Maladies du pied**

**Fusariose bas de tige** : non détectée dans 2 parcelles renseignées.

**Piétin échaudage** : non détectée dans 2 parcelles renseignées.

**Piétin verse** : détecté sur 1 parcelle de l'Allier (40 % en fréquence) pour 4 renseignées.

**Rhizoctone** : détecté sur 1 parcelle de l'Allier (2 % en fréquence) pour 4 renseignées.

**Autres maladies du pied** : non détectées sur 3 parcelles renseignées.

Evolution du nombre de parcelles touchées en %

Printemps	2023/2024
Fusariose bas de tige	0 (2)
Piétin verse	25 (4)
Piétin échaudage	0 (2)
Rhizoctone	25 (4)

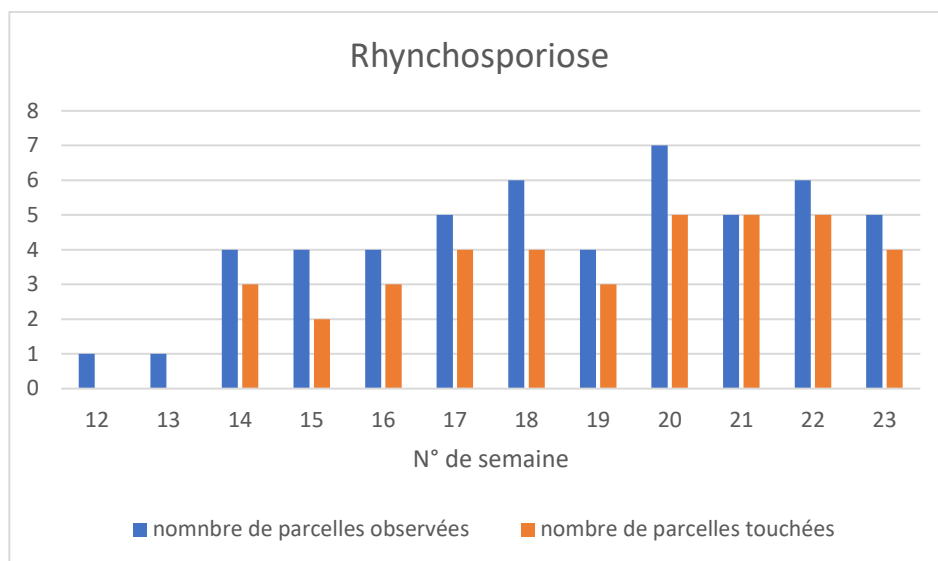
( ) nombre de parcelles renseignées.

#### **3.6 Maladies foliaires**

**Symptômes abiotiques** : 2 parcelles touchées sur 2 renseignées note 1 et 2.

**Carences alimentaires** : non signalées sur 2 parcelles observées.

### 3.6.1 Rhynchosporiose

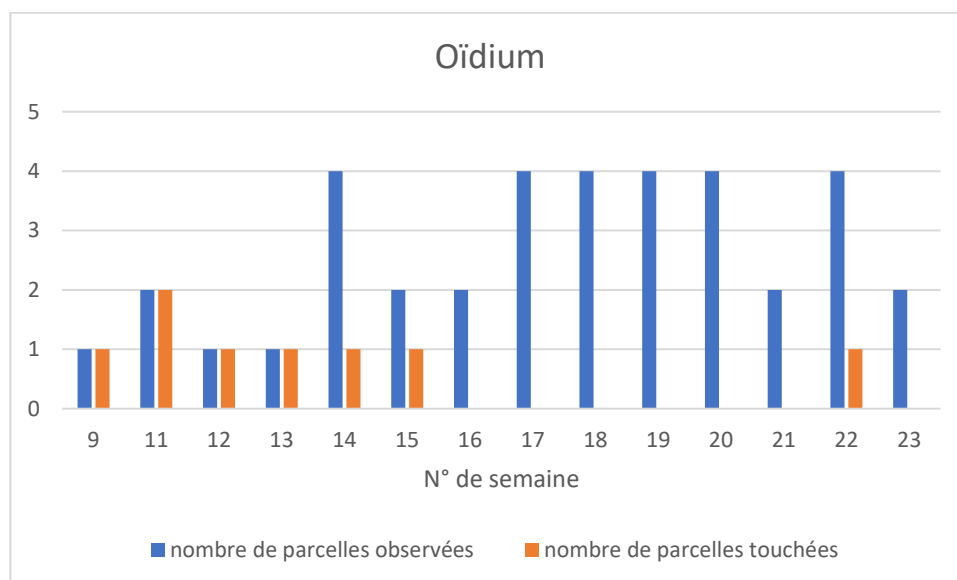


Détectée dans 7 parcelles sur 8 renseignées, toutes les parcelles touchées atteignent ou dépassent le seuil de 10 %, (entre 20 et 100 % de fréquence). L'ensemble de la région est concerné par cette maladie.

Evolution du nombre de parcelles touchées en %

Printemps	2023/2024
Rhynchosporiose	87.5

### 3.6.2 Oïdium



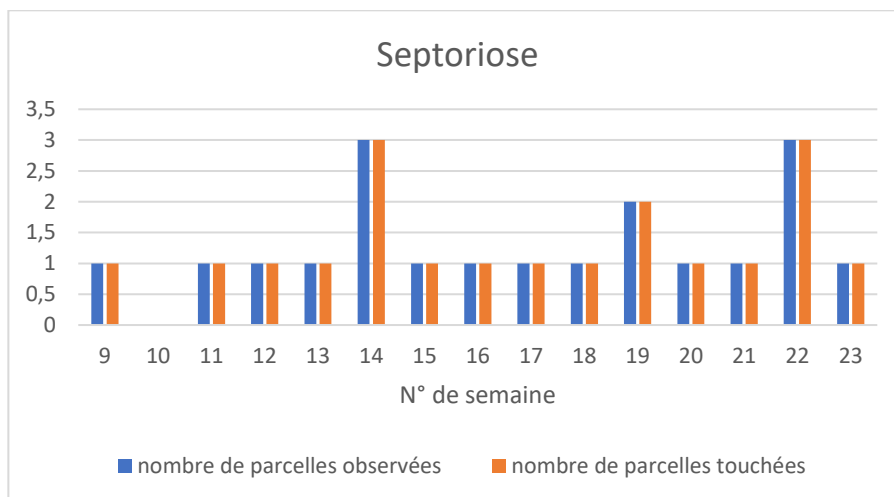
Détecté dans 2 parcelles sur 8 renseignées. Fréquence entre 50 et 100 %. Variétés touchées RGT Rutenac et Ramdam.



Evolution du nombre de parcelles touchées en %

Printemps	2023/2024
Oïdium	25

### 3.6.3 Septoriose



Détectée dans 4 parcelles sur 4 renseignées avec des fréquences allant de 10 à 30 % de plantes touchées. Variétés touchées Elicsir, RGT Rutenac, RGT Quaterbac et Ramdam.

Evolution du nombre de parcelles touchées en %

Printemps	2023/2024
Rouille naine	100 (4)*

() nombre de parcelles renseignées.

### 3.6.6 Autres maladies

Evolution du nombre de parcelles touchées en %

Printemps	2023/2024
Rouille brune	33 (3)
Rouille jaune	0 (5)
Ergot	50 (2)
Charbon nu	100 (1)

() nombre de parcelles renseignées.

## Ravageurs de fin de cycle

**Criocères** : détectés dans 1 parcelle (3 %) sur 5.

**Mineuses** : signalées dans 1 parcelle de l'Allier (1%) sur 3 parcelles renseignées.

**Pucerons sur feuille** : 1 signalement (10%) sur 5 parcelles renseignées.

Printemps	2023/2024
Pucerons sur feuillage	20 (5)
Criocères	100 (1)
Mineuses	33 (3)

( ) Nombre de parcelles

Gel : une parcelle de Haute Loire est touchée avec 1% d'épis détruits par le gel et 3% des épis

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :  
<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

*Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation*

**Directeur de publication :** Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes  
**Coordonnées du référent :** Perrine VAURE (CRA AURA perrine.vaure@aura.chambagri.fr, 06 76 24 46 48)

**À partir d'observations réalisées par :** des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des lycées agricoles et avec la participation des agriculteurs.

*Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tous autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.*

*Action du plan Écophyto II +, piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec le soutien financier de l'Office français de la Biodiversité.*

